



**CMAS
Québec**

***NORMES
PROGRAMMES DE FORMATION EN
BIOLOGIE SUBAQUATIQUE***

2008

Version: 2
Date: 23 janvier 2008
Préparé par: Laurent Fey

Historique

Description	Auteur	Date
Premier jet – V1.0	Laurent Fey	13 Octobre 2007
Ajustements CMAS V 1.1	Laurent Fey	25 novembre 2007
Ajustement CMAS Québec v 1_2	Chantal Pelletier	30 novembre 2007
v 1_3	Laurent Fey	1 ^{er} décembre 2007
V 2	Laurent Fey	23 janvier 2008

Documents de Référence

Titre	Auteur	Date
Formations fédérales en biologie subaquatiques	COMMISSION NATIONALE BIO FFESSM	Novembre 1996
Comité scientifique standard biologie marine	Cmas	2000
Découvertes et connaissance du milieu, formation et connaissance en biologie subaquatique	CNEBS Marignagne (FFESSM)	2007

FORMATIONS EN BIOLOGIE SUBAQUATIQUE	5
1^{er} NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE	6
PROGRAMME DE FORMATION PLONGEUR BIO 1	8
2^e NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE PLONGEUR BIO 2	9
1^{er} NIVEAU D'ENCADREMENT EN BIOLOGIE SUBAQUATIQUE	11
2^e NIVEAU D'ENCADREMENT DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE	13
3^e NIVEAU D'ENCADREMENT DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE	15
INSTRUCTEUR PROVINCIAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE	17
ANNEXE 1 –	19
Évaluation du candidat à l'IBS	19
Évaluation du candidat Moniteur bio 1 *	22
Évaluation du candidat Moniteur bio 2 *	24

DÉCOUVREZ LE MILIEU SUBAQUATIQUE AVEC LA CMAS QUÉBEC.

Chaque année des stages de «découverte et connaissance du milieu» sont organisés par la CMAS QUÉBEC.

Pour les titulaires du brevet de Plongeur 1 *, le stage d'initiation peut être validés par les brevets de plongeurs en biologie subaquatiques niveau 1 et 2

Avec la CMAS QUÉBEC, à la suite d'un stage de perfectionnement, vous pouvez en passant le module «Pédagogie », obtenir le brevet d'Initiateur de Biologie Subaquatique (I.B.S.).

Vous pourrez alors animer des stages au niveau régional et former des plongeurs bio de niveau 1.

Avec la CMAS QUÉBEC, préparez les brevets de Moniteur 1er et 2ème degré de Biologie Subaquatique ; vous pourrez devenir ainsi, responsable de stages régionaux et organiser les formations en Biologie Subaquatique.

A bientôt parmi nous...

CMAS QUÉBEC 2008

FORMATIONS EN BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

« Pour une meilleure connaissance du milieu subaquatique »

C'est le moyen d'allier les disciplines sportives et scientifiques sous forme de loisir culturel et de favoriser le désir « d'APPRENDRE LE FLEUVE SAINT LAURENT ET LES OCÉANS ».

Les formations de biologie subaquatiques s'organisent selon plusieurs niveaux :

1er NIVEAU : PLONGEUR BIO NIVEAU 1

- ✓ Apprentissage de la plongée d'observation (« plongée Bio. ») et de l'organisation générale de la vie subaquatique.

2eme NIVEAU : PLONGEUR BIO NIVEAU 2

- ✓ Apprendre à montrer à l'autre
- ✓ Enrichissement personnel des connaissances.
- ✓ Approfondissement de la connaissance des grands embranchements, des rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

1er NIVEAU D'ENCADREMENT : INITIATEUR EN BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

- ✓ Apprentissage de l'organisation pratique et théorique de stages de Biologie
- ✓ Initiation à l'enseignement de la discipline au niveau PLONGEUR BIO 1

2eme NIVEAU D'ENCADREMENT : MONITEUR * 1er DEGRÉ DE BIOLOGIE

- ✓ Apprentissage de l'organisation pratique et théorique de stages de Biologie,
- ✓ Perfectionnement à l'enseignement de la discipline jusqu'au niveau I.B.S.

3e NIVEAU D'ENCADREMENT : MONITEUR ** 2 ème DEGRÉ DE BIOLOGIE

- ✓ Apprentissage de la formation de cadres de 2e niveau.

1^{er} NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

- ✓ Sensibiliser à l'approche du milieu marin (observation et protection).
- ✓ Acquérir quelques notions sur les lieux de vie et leurs principaux habitants ; les observer et les situer dans les grands groupes de la vie subaquatique.
- ✓ Savoir comment aborder une plongée d'observation en recherchant les animaux à partir d'indices et être capable d'utiliser la documentation écrite adaptée.

Objectifs de formation :

- ✓ *Rendre le plongeur capable:*
 - de se déplacer, de se maintenir en équilibre, et d'échanger des informations Bio en plongée;
 - d'adapter son comportement subaquatique à la nature du milieu et aux espèces observées;
 - de savoir situer les espèces observées au sein des grands groupes de la vie aquatique. (connaissance des grandes divisions du règne animal et végétal)
 - de former des militants pour la protection de la vie marine et pour la plongée durable.
 - permettre au plongeur de voir le fleuve Saint Laurent et les océans mer comme des écosystèmes.

La formation comprend obligatoirement 3 plongées Bio au minimum et des cours théoriques d'une durée totale d'un minimum de 16 heures.

Conditions de candidature :

- ✓ Être plongeur reconnu auprès de la CMAS QUÉBEC et de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique selon les normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ **Niveau Technique :** Plongeur 1 *
- ✓ **Évaluation :** Contrôle ponctuel ou continu.
- ✓ **Organisation :** Niveau club, ou école. Le Président du club, le responsable de l'école organisatrice doit prévenir le comité d'accréditation de la CMAS QUÉBEC au moins un mois avant la session.

Encadrement Biologie :

- ✓ Au moins un cadre I.B.S. pour 12 stagiaires.
- ✓ L'encadrement technique en plongée doit être conforme aux normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC

Jury d'examen :

- ✓ Le Président du club ou de l'école organisatrice (ou leur représentant).
- ✓ Un Initiateur de Biologie Subaquatique.

Délivrance du brevet :

Le brevet valable à vie sera délivré par la CMAS QUÉBEC à tous les candidats ayant suivis avec succès la formation. Il devra porter les signatures:

- ✓ de l'encadrant
- ✓ du titulaire.

Bordereau d'examen :

Il sera établi un bordereau d'examen:

- ✓ le 1er volet sera adressé à la CMAS QUÉBEC
- ✓ le 2e volet à l'organisateur.

PROGRAMME DE FORMATION PLONGEUR BIO 1

LA PLONGÉE D'OBSERVATION

- ✓ Sécurité Rappel des règles de sécurité pour le plongeur 1 * : perte de copain de plongée, etc ...
- ✓ **Respect du milieu naturel** : comportement dans et hors de l'eau, développement d'une attitude respectueuse
- ✓ **Réglementation** : ne rien remonter du fond
- ✓ **Comportement** responsable en plongée :
 - L'équilibre
 - Le palmage
 - Les techniques d'approche : respect de la faune et de la flore
- ✓ **Éducation du regard**
 - Apprendre à regarder et savoir décrire (prises d'indices, etc.), comment et ou.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA VIE SUBAQUATIQUE

- ✓ La classification simplifiée (critères de distinction), les différentes formes de vie. (végétaux, animaux ...)
- ✓ Les milieux : mers, océans et fleuve St Laurent (expliquer simplement la notion d'écosystème et de biotopes)
- ✓ Rapport des êtres vivants entre eux et avec le milieu
- ✓ Susciter l'intérêt en apportant des éléments d'identification permettant de ranger les animaux en grands groupes
- ✓ Accès aux sources d'information (Bibliographie, plaquettes, diapositives, vidéo, glossaire, etc...)

MODULE « D'ANIMATION »

- ✓ Présentation de la Biologie au sein de la CMAS QUÉBEC, Les brevets, les documents de référence.
- ✓ Création et fonctionnement d'une section Bio au sein d'une organisation affilié à la CMAS QUÉBEC.
- ✓ Partenariat avec la FFESSM et leur Commission Nationale de Biologie française.
- ✓ Projet DORIS

2e NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE PLONGEUR BIO 2

- ✓ Enrichissement personnel des connaissances :
 - Approfondissement de la connaissance des grands embranchements et des rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.
 - Approfondissement de la connaissance des grandes divisions du règne animal et végétal

La formation comprend obligatoirement 4 plongées Bio et des cours théoriques d'une durée d'au **moins 20 heures**.

Conditions de candidature :

- ✓ Être plongeur reconnu auprès de la CMAS QUÉBEC et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique selon les normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ Niveau Technique : Plongeur 1 * et niveau Biologie : 1

Évaluation :

- ✓ Contrôle ponctuel ou continu.

Organisation : Niveau régional

Encadrement Biologie :

- ✓ Au moins un initiateur de Biologie.
- ✓ L'encadrement technique en plongée doit être conforme aux normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.

Délivrance du brevet :

Le brevet sera délivré par la CMAS QUÉBEC et devra porter les signatures de l'encadrant et du titulaire.

Bordereau d'examen :

Le brevet valable à vie sera délivré par la CMAS QUÉBEC à tous les candidats ayant suivis avec succès la formation. Il devra porter les signatures:

- ✓ de l'encadrant
- ✓ du titulaire.

PROGRAMME DE FORMATION PLONGEUR BIO NIVEAU 2

1) LA PLONGÉE

- ✓ Apprendre à montrer à l'autre

2) APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES :

- ✓ Les embranchements et les grandes divisions du règne animal et végétal :
- ✓ Rapport des êtres vivants entre eux et avec le milieu
- ✓ Biologie des organismes marins : algues, cnidaire, vers, éponges, mollusques, crustacés, échinodermes, poissons et autres vertébrés marins.

1 er NIVEAU D'ENCADREMENT EN BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

INITIATEUR DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

- ✓ Initiation à l'enseignement de la discipline
- ✓ Présentation orale d'un exposé à un public préparant le niveau 1 Bio.
- ✓ La formation comprend obligatoirement des plongées Bio avec mise en situation d'encadrement de débutants Bio et des cours théoriques.

La formation comprend obligatoirement des plongées Bio et des cours théoriques d'une durée d'au **moins 16 heures**.

Conditions de candidature :

- ✓ Être plongeur reconnu auprès de la CMAS QUÉBEC et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique selon les normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ Âge : 18 ans à la date de l'examen.
- ✓ Niveau Technique : Moniteur 1 * et niveau plongeur bio 2.

Évaluation : Validation des modules :

- ✓ Présentation d'une étude personnelle en public. : durée 20 minutes
- ✓ Évaluation de connaissances d'après diapositives ou autres documents.
- ✓ Enseignement de la discipline au niveau plongeur bio 1.

Organisation : Niveau régional

Encadrement Biologie :

- ✓ Au moins un Moniteur 1er degré de Biologie.
- ✓ L'encadrement technique en plongée doit être conforme aux normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC

Jury d'examen :

Le Moniteur 1er degré de Biologie fait office de Président de jury, il peut être suppléé par un autre Moniteur 1er degré de Biologie Subaquatique.

Le Président du jury pourra faire appel à toute personne, dont il jugera les compétences utiles.

Délivrance du brevet :

Le brevet sera délivré par la CMAS QUÉBEC et devra porter les signatures du Président du jury et du titulaire.

Bordereau d'examen :

Le brevet valable à vie sera délivré par la CMAS QUÉBEC à tous les candidats ayant suivis avec succès la formation. Il devra porter les signatures:

- ✓ du Président du jury
- ✓ du titulaire.

Prérogatives :

Initiation à la connaissance du milieu aquatique

- ✓ Animation Biologie au sein d'un club, d'une école, ou d'une organisation reconnue par la CMAS QUÉBEC
- ✓ Organisation et encadrement de stages de plongeurs Bio de niveau 1 (au regard de ses prérogatives techniques)
- ✓ Examineur du plongeur Bio de niveau 1
- ✓ Participation à la formation de plongeurs Bio de niveau 2.

Nota :

Les plongeurs actifs au sein d'une organisation dans le domaine de la biologie et/ou de formation biologiste (minimum technique CEGEP), peuvent être autorisés par le Comité d'accréditation de la CMAS QUÉBEC, sur proposition d'un moniteur de 1^{er} degré à accéder au niveau sans avoir à passer les niveaux 1 et 2 plongeurs bio.

PROGRAMME DE FORMATION I.B.S.

3) MODULE PÉDAGOGIQUE

- ✓ Aptitudes à transmettre un savoir
- ✓ Prérogatives de l'I.B.S. et normes de sécurité en plongée
- ✓ Formation plongeur bio niveau 1 et 2
- ✓ Encadrement Bio de palanquées
- ✓ Préparation/présentation d'un exposé
- ✓ Savoir évaluer un Plongeur Bio Niveau 1
- ✓ Organisation d'une formation de plongeur bio niveau 1
- ✓ Organisation d'un stage bio niv 1 pour la partie Biologie
- ✓ Utilisation de matériel de communication : vidéo, magnétoscope, lecteur DVD, projecteur diapos, canon à projection, tableaux, etc.
- ✓ Notions de pédagogie
- ✓ Construction et organisation des cours
- ✓ Retour de plongée (« debriefing »)
- ✓ Cours magistral
- ✓ Règlementation (organisation et fonctionnement de la biologie au sein de la Cmas Québec)

2e NIVEAU D'ENCADREMENT DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

MONITEUR FÉDÉRAL 1er DEGRÉ DE BIOLOGIE

- ✓ Apprentissage de l'organisation pratique et théorique de stages de Biologie, et perfectionnement à l'enseignement de la discipline jusqu'au niveau I.B.S.

Conditions de candidature :

- ✓ **Niveau Technique** : Moniteur CMAS QUÉBEC 1 *
- ✓ **Niveau Biologie** : I.B.S.
- ✓ Être membre en règle CMAS QUÉBEC et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique selon les normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ Âge : 18 ans à la date de l'examen.
- ✓ Présenter une demande écrite au Comité d'accréditation de la CMAS QUÉBEC
- ✓ Présenter une attestation d'encadrement de formation de PLONGEURS BIO NIVEAU 1.

Évaluation : Validation dans l'ordre des modules 1 à 4.

Module 1 :

- ✓ Évaluation des connaissances jugées suffisantes pour former des I.B.S.
- ✓ Organisation de la biologie subaquatique au sein de la Cmas Québec

Module 2 :

- ✓ Avoir suivi un stage préparatoire spécifique d'une durée d'au moins 3 jours où justifier de sa participation à un projet en lien avec la biologie subaquatique.
- ✓ La pédagogie
- ✓ L'évaluation des candidats : aptitude à organiser des plongées d'observation, à les présenter au groupe, et à coordonner un compte-rendu après plongées
- ✓ L'organisation de tout type de stages
- ✓ La réglementation

Module 3 :

- ✓ Présenter des attestations favorablement annotées par un Moniteur 1er degré de Biologie.
- ✓ **Attestation 1** : capacité à animer un stage Initiateur de Biologie Subaquatique
- ✓ **Attestation 2** : capacité à organiser un stage Initiateur de Biologie Subaquatique
- ✓ Le candidat doit être capable de guider les stagiaires IBS dans la préparation de leur étude écrite ou orale; Il doit être également capable de corriger leurs écrits et leurs oraux sur le fond et sur la forme.

Module 4 :

- ✓ Avoir coordonné la rédaction et organisé la publication d'un rapport de stage, favorablement annotées par un Moniteur 1er degré de Biologie.
- ✓ Dans ce compte-rendu devront figurer à minima :
 - La liste des participants
 - Un bref résumé du déroulement du stage
 - Les faits marquants
 - Une réflexion personnelle sur le déroulement du stage, suggestions éventuelles
 - Les exposés IBS pertinents
- ✓ Ce rapport doit être réalisé dans les deux mois suivant le stage.
- ✓ Un exemplaire en sera remis à la CMAS QUÉBEC

Organisation :

Niveau régional.

- ✓ Encadrement Biologie : Au moins un Moniteur 2e degré de Biologie.
- ✓ L'encadrement technique en plongée doit être conforme aux normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.

Délivrance du brevet :

Le brevet sera délivré à l'issue de la formation, par la CMAS QUÉBEC, et devra porter les signatures :

- ✓ du Président du jury
- ✓ du Président(e) de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ du titulaire.

Bordereau de délivrance:

Il sera établi un bordereau :

- ✓ le 1er volet sera adressé à la CMAS QUÉBEC
- ✓ le 2e volet restera à l'organisation ou entité organisatrice de l'examen

Le brevet

Prérogatives :

- ✓ Encadrement de stages de Biologie Subaquatique de niveau 1, 2 et I.B.S.
- ✓ Formation de plongeurs Bio. 1, 2 et I.B.S.
- ✓ Participation au jury d'examen d'I.B.S.
- ✓ Validation de l'attestation d'encadrement de stage plongeur bio 1 et 2

3e NIVEAU D'ENCADREMENT DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

MONITEUR 2 e DEGRÉ DE BIOLOGIE

Apprentissage de la formation de cadres de niveau 3.

Conditions de candidature :

Niveau Technique :

- ✓ Moniteur CMAS QUÉBEC 1 *
- ✓ Être membre en règle auprès de la CMAS QUÉBEC et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique selon les normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ Âge : 18 ans à la date de l'examen.
- ✓ *Niveau Biologie* : Moniteur 1er degré de Biologie
- ✓ Présenter une demande écrite au Comité d'accréditation de la CMAS QUÉBEC

Évaluation :

Module 1

- ✓ Avoir encadré de façon satisfaisante, au moins le **module 2** d'une formation Moniteur 1^{er} degré Bio et un stage I.B.S, sous le contrôle d'un MONITEUR 2 e DEGRÉ DE BIOLOGIE.

Module 2

- ✓ Évaluation des connaissances

Module 3

- ✓ Réglementation : organisation et fonctionnement de la FFESSM et de la Cmas Québec

Module 4

- ✓ Réalisation d'un document personnel original

Organisation :

Niveau provincial.

Encadrement Biologie :

- ✓ Au moins un Instructeur de Biologie Subaquatique.
- ✓ L'encadrement technique en plongée doit être conforme aux normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.

Délivrance du brevet :

- ✓ Le brevet sera délivré par la CMAS QUÉBEC à l'issue de la formation, après avis favorable du ou des formateurs et du Président(E) de la CMAS QUÉBEC.

Il devra porter les signatures :

- ✓ du Président de la CMAS QUÉBEC
- ✓ du Président du jury
- ✓ du titulaire.

Bordereau de délivrance:

Bordereau d'examen :

Il sera établi un bordereau d'examen :

- ✓ le 1er volet sera adressé à la CMAS QUÉBEC.
- ✓ le 2ème volet à l'entité organisatrice.

Prérogatives :

- ✓ Encadrement de tous types de stages de Biologie Subaquatique
- ✓ Participation à la formation de Moniteurs 1er degré de Biologie
- ✓ Participation à l'évaluation de Moniteurs 1er degré de Biologie.

INSTRUCTEUR PROVINCIAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

Conditions d'accès au futur collège des Instructeurs de Biologie:

- ✓ Être âgé d'au moins 25 ans à la date de la nomination.
- ✓ Être membre en règle auprès de la CMAS QUÉBEC et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique selon les normes en vigueur au sein de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ Être titulaire depuis **3 ans** du Brevet de Moniteur 2e degré de Biologie et participer régulièrement aux activités de Biologie de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ Avoir organisé et animé de façon satisfaisante, en qualité d'Instructeur stagiaire, **deux modules 2** de la formation de Moniteur 1er degré de Biologie
- ✓ Être parrainé par au moins un Instructeur Provincial de Biologie Subaquatique en titre.
- ✓ Adresser une lettre de motivation auprès de la CMAS QUÉBEC.

Conditions d'acceptation des candidatures :

- ✓ Les candidatures sont soumises au seul avis du comité d'accréditation.
- ✓ Les candidatures acceptées après vote à bulletin secret, sont présentées au Comité d'accréditation de la CMAS QUÉBEC.
- ✓ La nomination ne devient effective qu'après avis favorable dudit Comité.

Prérogatives :

- ✓ Formation de Moniteurs 2e degré de Biologie
- ✓ Évaluation des Moniteurs 2e degré de Biologie
- ✓ Contribution à la réflexion sur l'évolution de la Biologie Subaquatique au sein de la CMAS QUÉBEC.

Engagement :

- ✓ Un Instructeur Provincial doit participer à des stages ou des projets de Biologie Subaquatique pendant au moins 5 journées par an et participer chaque année, au moins à des formations de niveau 2, 3 ou 4 de Biologie.
- ✓ Toutefois il pourra être accordé une année sabbatique renouvelable à tout Instructeur Provincial qui en fera la demande.

Radiation :

- ✓ Les Instructeurs Provinciaux ne remplissant pas les conditions prévues, ou ayant commis une faute jugée grave par ses pairs, peuvent être radiés du Collège, sur simple décision de celui-ci, après vote à bulletin secret.

Fonctionnement :

- ✓ La réunion du collège se fera à la demande de son Président ou du délégué du Collège.
- ✓ Le Collège pourra se réunir deux fois par an.
- ✓ Les décisions se prennent à la majorité simple des voix.

ANNEXE 1 –

Évaluation du candidat à l'IBS

Compétences à acquérir

- Encadrement Bio de palanquée
- Préparation et présentation d'un exposé
- Utilisation des moyens de communication
- Réglementation (organisation et fonctionnement de la biologie au sein de la Cmas Québec)
- Savoir évaluer un plongeur Bio niveau 1
- Organisation d'une formation de plongeur Bio niveau 1

Encadrement Bio de palanquée

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Savoir préparer une plongée Bio	Choisir des thèmes, expliquer la plongée.	Savoir harmoniser les palanquées Bio .Se mettre en accord avec le directeur de plongée et les guides de palanquées
Savoir faire-voir	Être apte à faire partager son plaisir et ses connaissances	Être capable de reconnaître, identifier et communiquer sous l'eau sur les espèces rencontrées
Enseigner le respect du milieu	Corriger les comportements	Montrer le bon exemple
Savoir animer un compte rendu après plongée	Être compétent, communicatif et savoir faire s'exprimer les plongeurs et répondre à leurs questions	Savoir solliciter les questions, mettre en œuvre les moyens adaptés
Savoir évaluer	Pouvoir mettre en place un contrôle de connaissances des plongeurs Bio niveau 1 dans le milieu	Savoir regarder les comportements, les analyser et les corriger si nécessaire.

Préparation et Présentation d'un exposé

L'exposé doit porter sur la présentation d'un cours de plongeur Bio niveau 1 (classification, environnement, milieu, ...).

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Choix du support de présentation	Connaître les différents supports	Maîtriser plusieurs supports
Construction de l'exposé	Travail personnel (pas de plagiat), recherche	Originalité Cohérence Fond et forme
Bibliographie	Savoir aller chercher, et trier les informations. Pertinence des infos recueillies	Citer ses sources Présentation de la bibliographie
Présentation de l'exposé	Respect du temps imparti et du niveau des participants	Savoir faire passer un message adapté au public
Réalisation d'un support de cours	Document électronique ou papier	Document rédigé

Règlementation

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Prérogatives techniques	Réglementation en cours Cmas Québec et FQAS	
Réglementation environnementale	Se renseigner sur les particularités locales et les espèces protégées	
Fonctionnement de la CMAS Québec	Certificats médicaux, Responsabilités, aspects administratifs	bordereaux, diplômes
Connaissance contenu formation plongeur Bio niveau 1	Mise en place d'un programme de formation niveau 1 Bio. Respect du cursus	Mise en œuvre d'un programme de formations de plongeurs Bios niveau 1
Connaissance contenu formation plongeur Bio niveau 2	Connaissance des cursus	

Savoir évaluer un plongeur bio niveau 1

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Évolution sous l'eau	Matériel fixé et rangé, respect du milieu, palmage, équilibrage	Savoir observer et corriger le comportement.
Observation sous l'eau	Identification des grands groupes	Chercher, trouver
Évaluation des connaissances	Méthode conviviale, éviter les méthodes trop scolaires (notation)	Identification visuelle

Utiliser des moyens de communication

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Le candidat doit maîtriser la ou les technologies de son choix.	Vidéo, informatique, tableaux etc...	Mise en œuvre au cours de l'exposé
Savoir choisir un moyen de communication	En fonction des moyens disponibles et de la situation	Mise en œuvre au cours de l'exposé
Préparation, Organisation de la salle		

Organisation d'une formation de plongeur bio niveau 1

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Organisation Pratique		
Organisation pédagogique		
Organisation administrative		

Évaluation du candidat Moniteur bio 1 *

Module 1 : évaluation des connaissances

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Connaissances générales	Connaissance de la vie subaquatique : organisation et classification, critères de distinction	Questionnaire écrit
CMAS QUÉBEC	Connaître le fonctionnement et le manuel du moniteur	Questionnaire écrit

Module 2 : Stage préparatoire spécifique

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
La pédagogie	Pédagogie générale et spécificités de la discipline	Participe activement aux discussions
L'évaluation des candidats	Plongeurs Bio niveaux 1 et 2, versus IBS (savoir différencier les contenus)	Aptitude à organiser des plongées bio, à les présenter au groupe, et à coordonner un compte-rendu après plongée
L'organisation des stages	Surtout IBS mais aussi de plongeurs Bio niveaux 1 et 2, et stages à thèmes	Sait préparer seul l'organisation « théorique » avant le stage, ainsi que tous les éléments administratifs associés
La réglementation	Organisation fédérale, gestion des bordereaux et brevets	Sait remplir les bordereaux, les brevets et connaît le cheminement administratif fédéral
Exposé original préparé à l'avance	Thème transversal de niveau IBS	Fond et forme en accord avec l'objectif et le niveau ciblé
Capacité à organiser de stages pratiques de plongeur Bio niveau 2 et IBS	Mise en situation des stagiaires IBS (les formateurs pouvant jouer le rôle des élèves).	Le candidat montre sa capacité à s'adapter à la mer et au fleuve St Laurent

Module 3 : Présenter des attestations favorablement annotées par un MB2

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Attestation 1 : capacité à organiser un stage IBS	Le candidat MB1 réalise toute l'organisation seul	Favorablement annoté par un MB2
Attestation 2 : capacité à animer et encadrer un stage IBS	Le candidat MB1 anime à terre et au sec. Il réalise les briefings et débriefings	Favorablement annoté par un MB2

Module 4 : Avoir coordonné la rédaction et organisé la publication d'un compte-rendu de stage favorablement annoté par un MB2.

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Table des matières	Structure logique du rapport	Fait/non fait
Bref résumé du déroulement du stage	Aspect organisationnel et chronologique	Fait/non fait
Faits marquants	Temps forts	Fait/non fait
Réflexion personnelle sur le déroulement du stage, suggestions éventuelles	Les leçons tirées pour de futurs stages	Fait/non fait
Éventuels exposés pertinents	Relus et corrigés	Fait/non fait

Évaluation du candidat Moniteur bio 2 *

Module 1 : évaluation des connaissances

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Exposé Niveau plongeur Bio niveau 1,	sans support	Sujet tiré au sort, 20 min de préparation,
Environnement / Biologie Étude personnelle,	Niveau IBS	Sujet imposé par les instructeurs (donné 1
Connaissances générales	Tous niveaux	Questionnaire sur l'environnement et la biologie

Module 2 : Réglementation

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Cmas Québec	Connaître le fonctionnement	Questionnaire
Organisation des plongées	Législation en vigueur versus FQAS	Questionnaire
Organisation d'un stage		Questionnaire
Protection de l'environnement		Questionnaire

Module 3 : Encadrement d'une formation complète MB1

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Module 1 MB1	Participation à l'évaluation des connaissances des candidats MB1	Favorablement annoté par les deux instructeurs provinciaux
Module 2 MB1	Stage préparatoire spécifique	Favorablement annoté par les deux instructeurs provinciaux
Module 3 MB1	Suivi et participation	Favorablement annoté par un instructeur provincial
Module 4 MB1	Supervision du compte rendu de stage	Favorablement annoté par un instructeur provincial

Module 4 : Réalisation d'un document personnel original

Cette étude personnelle doit être innovante et peut prendre différentes formes, document, écrit, audiovisuel

Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Environnement	Connaissance et protection	Document diffusable
Biologie		Document diffusable
Pédagogie		Document diffusable
Développement de l'activité bio		Document diffusable